

**Communauté Economique et Monétaire
de l'Afrique Centrale**

Parlement Communautaire



DISCOURS D'OUVERTURE

*de la session extraordinaire - année 2023
prononcé par l'Honorable Hilarion ETONG,
Président du Parlement de la CEMAC*

- Excellence Monsieur le Président de la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale (CEMAC) ;
- Monsieur le Représentant de Madame la Présidente du Sénat ;
- Monsieur le Représentant de Monsieur le Président de la Chambre des Députés de la République de Guinée Equatoriale ;
- Monsieur le Ministre chargé de l’Intégration sous régionale de la République de Guinée Equatoriale ;
- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, représenté ;
- Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations internationales accréditées auprès de la République de Guinée Equatoriale ;
- Monsieur le Gouverneur de Bioko Norte ;
- Monsieur le Maire de Malabo ;
- Honorables Mesdames et Messieurs les Députés et Chers Collègues ;
- Distingués invités ;
- Excellences, Mesdames et Messieurs ;

La lecture du Communiqué final sanctionnant la tenue de la 15^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d’Etat de la CEMAC qui s’est tenue le 17 mars 2023 à Yaoundé au Cameroun sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président en exercice de la Conférence, laisse observer, qu’entre autres mesures, une décision principale a marqué le Sommet.

La fin du mandat de Son Excellence Paul BIYA, le Chef de l'Etat camerounais comme Président de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC qui passe ainsi le témoin, selon le principe de la rotation par ordre alphabétique, à Son Excellence Monsieur le Professeur Faustin-Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine.

Tel est, Excellences Mesdames et Messieurs avec la nomination, entre autres mesures individuelles, d'un nouveau Gouvernement de la Commission de la CEMAC qui aura à sa tête comme Président, Monsieur Baltazar ENGONGA EDJO'O, de nationalité Equato-guinéenne... tel est, disais-je, le fait majeur qui, à la fois, dessine le contexte et sert de prétexte à la convocation de cette session extraordinaire, conformément aux dispositions de l'article 41 de notre Règlement Intérieur.

Après avoir :

- souhaité à toutes et tous en vos titres et qualités respectifs, tout protocole respecté...

- ...et salué vos présences qui honorent la Représentation Communautaire réunie dans cet hémicycle au moment où tous ses membres retrouvent Malabo, Capitale de l'Etat-siège du Parlement communautaire dont ils ont été, pendant plus de 2 ans, sevrés en raison de la COVID 19, cette terrible maladie, cette terrible pandémie qui a secoué l'humanité, ...permettez-moi, en cette circonstance solennelle et avant tout propos, de nous placer dans le sillage de la Conférence des Chefs d'Etat pour

a) tout d'abord saluer très respectueusement au nom de tous mes collègues ici présents et au mien propre, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun,

pour le succès de son mandat à la tête de la Communauté pendant cette période...

b) ...ensuite, pour présenter très respectueusement nos félicitations à Son Excellence Monsieur le Professeur Faustin-Archange TOUADERA qui lui succède à cette Charge et à qui nous souhaitons pleine réussite...

c) ... enfin d'exprimer notre respectueuse gratitude à Son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Chef de l'Etat et du Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale, pour toutes les mesures qu'il a bien voulu décider en vue de la réhabilitation de notre immeuble siège qui nous accueille en ce moment...

...Avec sa très haute permission, je voudrais étendre cette gratitude :

- à nos collègues de la République de Guinée Equatoriale ;
- Aux populations de la ville de Malabo et à leur Maire ;
- Ainsi qu'au peuple de Guinée Equatoriale tout entier...

pour l'accueil fraternel et pour la chaleur de leur hospitalité que nous retrouvons avec émotion et bonheur.

d) J'ajoute que c'est aussi, pour moi, l'occasion d'adresser nos félicitations à Monsieur Baltazar ENGONGA EDJO'O, de nationalité Equato-guinéenne, le nouveau Président de la Commission qui bénéficie ainsi de la confiance de la plus Haute Autorité de son pays et de celle de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté.

e) Vous comprendrez qu'à présent je me tourne toujours au nom de tous mes collègues et au mien propre, vers Son Excellence Monsieur le Professeur Daniel ONA ONDO dont le

mandat s'achève, pour lui réserver la Meilleure appréciation de la Représentation communautaire dans son ensemble...

-...pour le travail accompli dans une conjoncture très difficile ;
-...pour sa compétence, pour sa sensibilité et pour toutes les marques de particulière attention à l'endroit de notre Institution, sans oublier toutes les mesures complémentaires (additionnelles) qu'il vient de prendre il y a quelques heures seulement, et qui rendent ainsi possible la tenue de cette session extraordinaire en présentiel.

Ainsi donc, avec l'avènement de Son Excellence Monsieur le Professeur Faustin-Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine, mon mandat comme Président du Parlement Communautaire et qui, du reste, n'était qu'une déclinaison de la Présidence camerounaise de la Communauté, prend fin.

A ce niveau de mon propos, il est bon de rappeler les termes de certaines dispositions transitoires et finales de la Convention du 25 juin 2008 régissant le Parlement communautaire, celles, notamment, des articles 7 paragraphe 1 et 32 paragraphe 3 qui prévoient, et je cite :

Article 7.1 « Le Parlement élit parmi ses membres son Président et les autres membres du Bureau pour une durée d'un an »

Article 32.3 « la présidence du Parlement communautaire est exercée par un député ressortissant de l'Etat qui assure la présidence de la Conférence des Chefs d'Etat. »

Je n'oublie pas qu'elles doivent être combinées, ces dispositions-là, avec celles des articles 15 et 16 du Règlement intérieur qui précisent les modalités de l'élection et les conditions d'éligibilité.

En nous adossant sur ces dispositions nous sommes donc tenus, au lendemain de la Conférence ordinaire des Chefs d'Etat de nous réunir en session extraordinaire conformément à l'article 41.3 du Règlement intérieur, à l'effet :

- de procéder à l'élection d'un nouveau Président parmi les Députés de nationalité centrafricaine, le Président de la République Centrafricaine exerçant désormais les fonctions de Président de la Communauté
- et subséquemment à la reconfiguration de l'ensemble du Bureau, puis à l'élection de ses autres membres pour la même durée, ainsi qu'à celle des nouveaux responsables des Commissions permanentes.

Un seul point est donc inscrit à l'ordre du jour de cette session extraordinaire qui a, dès lors, une vocation électorale.

- **Excellences, Mesdames et Messieurs**
- **Chers Collègues**

Ma prise de parole aujourd'hui à l'occasion de l'ouverture de cette session extraordinaire est donc la dernière de mon mandat à cette Charge et au titre de la Présidence camerounaise qui prend fin.

Ce fut un mandat, Excellences, Mesdames et Messieurs, Chers Collègues Députés, ce fut un mandat plombé, traversé de long en large qu'il a été, par la pandémie de la Covid 19 et par la raréfaction conséquente des ressources financières. Pendant

toute cette période, nous avons été contraints de travailler en VIRTUEL conformément à la note de circonstance sur les réunions des différentes Institutions commise par le Président de la Commission.

De fait, nos capacités logistiques étaient réduites mais il est heureux que le Parlement (pendant l'accolade de mon mandat) ait tout de même honoré ses missions.

A. Au plan interne par exemple

- Nous avons pu tenir les réunions de la plupart de nos Instances qui pouvaient s'accommoder du virtuel

- Réunions du Bureau
- Plénières

B. Malgré tout, nous avons exercé, notre mission de contrôle qui n'était pas nécessairement synonyme de défiance mais aussi d'encouragement de l'exécutif communautaire...Nous l'avons fait.

...Ainsi, au moins une fois par an pendant cette période et dans le format de circonstance, nous avons reçu, pour audition, le Président de la Commission au titre de la présentation du rapport sur l'état de la Communauté ou au titre de la présentation du rapport économique et financier, à l'occasion de l'examen du budget.

C. Nous avons malgré tout participé au processus décisionnel de la Communauté en prenant part aux réunions du Conseil des Ministres auxquels nous étions invités souvent en virtuel et parfois en présentiel lorsque celles-ci se déroulaient à Yaoundé.

La moisson juridique l'atteste puisque nous avons, chaque fois, examiné puis adopté d'innombrables avis permettant de valider :

- Le budget ;
- Les projets de Règlements, de directives sur la libre circulation, sur le libre établissement des avocats, des enseignants, des architectes, etc.

Au surplus nous avons, pour suppléer l'impossibilité de réunir les Commissions en virtuel, et en application de certaines dispositions pertinentes de notre Règlement intérieur, créé et consolidé les procédures spécifiques, des usages qui sont désormais admis, par tous, comme étant des règles de droit, en attendant leur insertion formelle dans nos instruments juridiques.

D. Mais, il faut le souligner, notre Institution aura manqué de visibilité au niveau international, contraints que nous étions, faute de financements conséquents, d'élaguer le volet diplomatie parlementaire...

En revanche, nous avons fait usage de notre fonction tribunicienne (la parole, le verbe, ...) pour élaborer des plaidoyers.

1. Ainsi, par exemple, invité à participer aux Etats Généraux de la CEMAC organisés à Libreville à l'initiative de Monsieur le Président de la Commission de la CEMAC, nous avons rappelé que le Parlement de la CEMAC, de par la volonté des Chefs d'Etat, n'était pas une Institution résiduelle. En effet, le concept même qui, par vocation, fait de la CEMAC une Communauté des peuples pour les peuples, interdit,

politiquement parlant, d'imaginer une CEMAC qui ne prenne pas en compte ses peuples ou en tout cas l'Institution qui les représente...

...Nous avons saisi l'opportunité que nous offrait Libreville pour souhaiter que l'on relativise les conclusions récurrentes qui font du Parlement.... (qui, du reste, n'a que moins de 5% du budget de la Communauté...) une Institution budgétivore alors qu'aucun parlement, ni national ni communautaire à travers le monde n'a vocation à produire des recettes...

...et, à notre sens, que dans toutes les évolutions de la construction de la pensée communautaire l'on puisse revenir, chaque fois, si l'on veut faire prospérer ce projet ou cette vision, sur les fondamentaux que sont les peuples de la CEMAC en réservant, entre autres, toute sa place à la Représentation Communautaire...

Rappelant par ailleurs, « mutatis mutandis », qu'il était constant au niveau doctrinal et de la praxis que les Députés soient élus au suffrage universel direct ; le suffrage universel indirect envisagé dans la réforme projetée étant par définition réservé à la désignation des Sénateurs.

...Il est heureux, Chers Collègues, qu'il y ait eu, sur toutes ces questions, convergences entre l'exécutif et le délibérant communautaires.

2. Toujours au titre de notre fonction tribunicienne, le deuxième axe de notre plaidoyer s'adosse, dérive d'un constat globalement partagé ... Ce mandat fut exercé dans un contexte où nos économies avaient encore beaucoup de peine à amortir, à absorber, ...j'allais dire à résorber le choc de l'effondrement

des équilibres macroéconomiques et financiers provoqués par la violence de cette terrible maladie qu'est la COVID 19. Nous avons fonctionné dans un contexte d'inflation mondiale généralisée qu'a aggravé la guerre en Ukraine avec toutes les conséquences sur le fonctionnement du Parlement comme de l'ensemble des Institutions de la CEMAC d'ailleurs...

...et donc, fonctionner dans un tel environnement nous a permis de mesurer l'urgente nécessité de prolonger notre plaidoyer sur les modalités de financement de la Communauté. Il est donc impérieux que chacun de nos Etats participe véritablement de bâtir un consensus sur la volonté réelle d'activer le mécanisme autonome, (automatique) de rétrocession de la TCI. Il nous apparaissait évident que tant que ce mécanisme restera plombé, il sera difficile à la Communauté et à ses Institutions d'atteindre la vitesse de croisière.

- **Monsieur le Président de la Commission ;**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs ;**
- **Chers Collègues Députés ;**

A mon élection à la tête du Parlement Communautaire, le 3 mai 2019, je m'étais engagé, je crois que c'était ici, sous ma présidence :

- à veiller au respect de l'orthodoxie parlementaire où chaque Organe jouerait son rôle en évitant des conflits de compétences inutiles et bloquants ;
- à faire exercer ses missions dans leur plénitude (processus décisionnel, contrôle démocratique des Institutions, Organes, Institutions spécialisées et Agences d'exécution de la CEMAC...

Nous avons essayé de nous y employer...

Au moment où je suis appelé à passer le relai, permettez-moi de reconnaître que ce qui a pu être fait, avec toutes les imperfections pour lesquelles je sollicite votre indulgence ne l'a été qu'avec le soutien et la solidarité de tous sans lesquels il aurait été illusoire pour moi de conduire ce qui n'était qu'une mission.

Voilà pourquoi je saisis l'occasion de ce microphone et de cette tribune pour :

- tout d'abord exprimer mes remerciements et ma reconnaissance, en somme, ma déférente gratitude au Président Paul BIYA, Chef de l'Etat camerounais, Président sortant de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, pour la très haute confiance qu'il lui a plu de me renouveler me permettant ainsi d'exercer ce mandat à la Présidence du Parlement communautaire.
- Ensuite, permettez-moi, une fois de plus, de renouveler très respectueusement, ma reconnaissance à Son Excellence Monsieur OBIANG NGUEMA MBASOGO, cette fois-ci, pour la protection dont nous avons bénéficié pendant toute la durée de l'exercice de ces fonctions à l'ombre de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques notamment dans ses dispositions relatives aux privilèges et immunités diplomatiques.

Naturellement à Monsieur le Professeur Daniel ONA ONDO, je réitère, je renouvelle notre particulière appréciation de la manière avec laquelle il a conduit sa haute mission...

...Je formule ici mes sincères félicitations pour la beauté dans l'organisation, en qualité de maître d'ouvrage du Sommet de Yaoundé et en qualité de maître d'œuvre des Etats Généraux de Libreville qui restent fixés dans nos mémoires...

...A titre personnel, je me félicite des convergences qui se sont chaque fois dégagées de nos échanges au soutien de mon mandat de Président du Parlement communautaire.

... Je sollicite qu'il vous soit possible d'étendre mes sentiments de reconnaissance à votre Vice-présidente, à tous les membres de votre Gouvernement, ainsi qu'à tous les Hauts responsables qui vous ont accompagné dans cette haute mission.

Me tournant à présent vers vous Chers collègues Membres du Bureau, Députés Communautaires

- De la République de Guinée Equatoriale
- De la République du Tchad
- De la République du Congo
- De la République Gabonaise
- De la République Centrafricaine
- et du Cameroun...

...j'exprime ma reconnaissance pour toutes les marques de soutien pour l'écoute, la collaboration et le conseil. A vos côtés je me suis enrichi intellectuellement, politiquement... parce que j'ai appris.

A tous les personnels du Secrétariat Général avec à leur tête le Secrétaire général, Monsieur Alain de Gervais TONGOU-KAMBI, de nationalité centrafricaine, je dis ma gratitude. Je pense naturellement à tous les Directeurs, à tous les Chefs de service et autres personnels même les anonymes qu'on ne voit pas mais qui sont à l'ouvrage. Je leur exprime mes remerciements...D'ailleurs...Comment avoir la prétention de présider aux destinées d'une telle Institution sans votre accompagnement, sans votre engagement, c'eut été illusoire. Je vous exhorte non pas à oublier vos nationalités mais à avoir à l'esprit qu'au Parlement communautaire, vous êtes au service de la Communauté.

Excellences, Mesdames et Messieurs, Chers Collègues, je déclare ouverts les travaux de la session extraordinaire du Parlement communautaire.

Je vous remercie.